

Nort infos

Entants BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE



N°186
FÉVRIER 2021



LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

RÉTROSPECTIVE 2020

2020 fut une année particulière pour tous. La municipalité tient à saluer l'engagement de chacun-e et le sens des responsabilités dont les Nortais-e-s font preuve. Il faut souligner le dynamisme des commerçant-e-s malgré les contraintes imposées tout au long de cette année, le dévouement des professionnel-le-s de santé mais aussi l'engagement des équipes enseignantes et des services municipaux. 2020 a tout de même vu se concrétiser de nombreux projets sur la commune : retour en images.





CAP SUR 2021

2020 fut une année particulière pour tou-te-s en raison du contexte sanitaire ; une année qui, malgré tout, a vu se réaliser de nombreux projets dont les plus marquants sont repris dans la rétrospective ci-contre.

Le contexte m'a conduit à innover en vous présentant mes vœux dans un format vidéo que vous pouvez toujours retrouver sur le site internet et sur la page Facebook "Ville de Nort-sur-Erdre". Aussi, je vous renouvelle mes vœux pour cette année et partage avec vous l'espoir d'une année 2021 plus sereine.

Des projets débiteront et d'autres feront l'objet d'études ; je vous propose un aperçu des dossiers que nous mènerons.

DES PROJETS STRUCTURANTS

En matière de réalisation, débiteront les travaux du Foyer de Jeunes Travailleurs, place du Champ de Foire, ceux de l'hôpital de jour du CHS de Blain et ceux de logements rue Saint-Georges, route d'Héric et rue Cognacq Jay. Parallèlement, les aménagements des locaux du Trésor Public seront finalisés. Ces réalisations viennent conforter le caractère de petite ville-centre de la commune qui a été reconnue Petite Ville de Demain par l'État.

Plusieurs projets feront l'objet d'études pour programmer et planifier les chantiers sur les années à venir, mobiliser les partenaires financiers et organiser la concertation. Parmi ces projets, nous aurons la construction du cinéma, de la cuisine centrale, la requalification du stade, la nouvelle gendarmerie, la nouvelle déchèterie-ressourcerie et les aménagements d'une nouvelle zone d'activités économiques. Il s'agit de préparer les années futures.

ÉCHANGER SUR NOTRE QUOTIDIENNETÉ

Aussi, comme nous l'avons initié en 2020 avec la retransmission en direct des conseils municipaux, je souhaite encourager la participation citoyenne. En ce sens, je vous propose un rendez-vous mensuel d'échanges en visio, puis en présentiel lorsque les conditions sanitaires nous le permettront. Ce sera l'occasion d'aborder les sujets qui font notre quotidien. Je reviendrai vers vous pour vous préciser comment vous inscrire pour participer à ces rendez-vous.

Dans ce contexte sociétal, la collectivité sera également là pour vous accompagner dans les changements qu'ils soient numériques, environnementaux ou sanitaires. En premier lieu, j'espère que les avancées scientifiques aideront à sortir de cette pandémie nous permettant de retrouver du lien social si important dans notre quotidien.

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

PROCHAIN NUMÉRO

Le prochain numéro du Nort Infos paraîtra dans les boîtes aux lettres à compter du mardi 6 avril.

C'est à cette même date que vous le retrouverez sur www.nort-sur-erdre.fr dans la rubrique "Publications" et sur la page Facebook Ville de Nort-sur-Erdre.



Directeur de la publication : Yves DAUVÉ

Directrice adjointe de la publication :
Nathalie HERBRETEAU

Rédaction : Anne MORIN, Bérénice KESTELOOT

Participation : Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Carlos McERLAIN, Anne SAVARY, Didier LERAT

Conception et mise en page : Enola Bis

Impression : Goubault

Papier certifié PEFC et encres végétales

Tirage : 4 380 exemplaires

Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution



Couverture : Service communication Nort-sur-Erdre

Le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres le 6 avril. Les articles et photos doivent être adressés avant le lundi 1^{er} mars à communication@nort-sur-erdre.fr. La parution de cette information reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Mairie de Nort-sur-Erdre // 30 rue Aristide Briand
02 51 12 00 70 // accueil@nort-sur-erdre.fr

COPRODUCTION : LA COMPAGNIE GABRIEL UM À CAP NORT

En octobre dernier, le service culture lançait un appel à projets en soutien à la création régionale. Celui-ci résulte d'un fonds alimenté par les spectateurs de Cap Nort ayant fait le choix du non-remboursement des spectacles annulés.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Cycl'Yo

Ce nouveau commerce est installé dans l'ancien hall de la gare au 5 boulevard de la gare. Dans sa boutique, Yoann Fillâtre propose des vélos à la vente et à la location, des accessoires pour cyclistes ainsi qu'un service de réparation.

06 73 01 72 44
contact@cyclo.fr

TRAVAUX

Au mois de septembre, nous vous annonçons la construction d'un Foyer de Jeunes Travailleurs, place du Champ de Foire, par la Communauté de Communes.

Un chantier de 18 mois

Les travaux débuteront au second trimestre. La base de chantier sera installée sur le parking, ce qui réduira un peu les places de stationnement, sans impacter l'organisation du marché, les vendredis.



L'appel à projets a rencontré un franc succès : 88 dossiers ont été reçus. Quatre compagnies ont été présélectionnées et auditionnées afin de n'en retenir qu'une : la compagnie Gabriel Um avec sa création "Candide 1.6".

UN TRAVAIL AUTOUR DE VALEURS HUMAINES ET SOCIALES

Créée en 2018, la compagnie travaille autour de questionnements sociaux et sociétaux afin de les rendre visibles tant par l'utilisation de divers langages artistiques (danse, photographie, vidéo...) qu'en multipliant les lieux investis.

DANSE ET CANDEUR

Gabriel Um aspire à retrouver la spontanéité de son enfance, renouer avec une liberté instinctive, jouer avec les limites, sortir du cadre et choisir d'y revenir. C'est la liberté, l'amour et la bienveillance, qui résonnaient comme une évidence dans son enfance et qu'il souhaite mettre à l'honneur dans "Candide 1.6".

Cette pièce pour six danseuses et danseurs issu-es de la danse contemporaine et du hip-hop sera programmée lors de la saison culturelle 2021-2022 après un accueil en résidence au mois de juin à Cap Nort.



QUE FAIRE EN CAS DE DÉMARCHAGE ABUSIF ?

Le Centre Communal d'Action Sociale alerte sur la hausse des démarchages abusifs, notamment pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

LUTTE CONTRE L'ABUS DE FAIBLESSE

La loi Consommation interdit à tout vendeur, dans le cas d'un démarchage physique ou téléphonique, d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de 7 jours suivant la commande. Par ailleurs, cette loi instaure un délai de rétractation de 14 jours.

La loi renforce également les sanctions pour abus de faiblesse, qui consiste à faire souscrire un contrat à un consommateur vulnérable, en raison de son âge, d'un handicap...

QUI ALERTER EN CAS DE DOUTE ?

En cas de démarchage, vous pouvez vous adresser à :

- La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : par téléphone au 3939
- La direction départementale de la protection des populations de Loire-Atlantique : 02 40 08 86 55
- Les associations de défense de consommateurs.



SUIVRE LE CONSEIL MUNICIPAL

Depuis l'installation du Conseil Municipal au mois de mai, la commune diffuse les réunions en direct sur sa page Facebook Ville de Nort-sur-Erdre.

Toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques, l'ordre du jour et un compte-rendu des délibérations sont affichés à la mairie et accessibles sur le site internet. Tous les habitant-e-s peuvent, s'ils le souhaitent, assister aux réunions. Cependant, les personnes ne sont pas autorisées à intervenir. Seuls les conseillers municipaux participent aux débats.

LE CARACTÈRE PUBLIC DES SÉANCES

Habituellement, les séances se tiennent dans la salle du Conseil en mairie. En raison de l'état d'urgence sanitaire, un protocole a été mis en place. C'est pourquoi, afin de respecter la distanciation sociale, les Conseils Municipaux sont actuellement organisés à la salle des Loisirs.

Selon le contexte, les réunions ne sont plus ouvertes à la population, à l'exception des correspondants de presse. Le caractère public des séances se doit pourtant d'être maintenu. C'est la raison pour laquelle la commune a expérimenté la retransmission en direct sur Facebook.

COMMENT SUIVRE LES DÉBATS ?

Face à l'intérêt que vous avez porté à cette proposition, l'équipe municipale a décidé de poursuivre les retransmissions pour les Conseils Municipaux qui se tiendront en 2021.

La date de la séance, l'horaire et l'ordre du jour sont mis en ligne sur le site internet la semaine qui précède. Le jour du Conseil Municipal, M. le Maire ouvre la séance à 20h, heure à laquelle vous pouvez vous connecter pour suivre la retransmission.

De la même manière, le public en ligne n'est pas autorisé à intervenir pendant la séance. Ainsi, les questions posées pendant les débats sont notées. Le service communication se charge ensuite de les transmettre aux élu-e-s et services concernés par le dossier en question. Après recueil des éléments de réponse, ceux-ci sont adressés, par le service communication, directement à la personne ayant posé la question.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée mardi 9 février à 20h. L'ordre du jour sera en ligne mercredi 3 février sur : www.nort-sur-erdre.fr > Mairie > Conseil Municipal.

C'est à cette même rubrique que vous retrouvez les procès-verbaux des précédentes séances. Ce support est un compte-rendu exhaustif qui reprend fidèlement l'intégralité des débats, des décisions et des votes des conseillers municipaux.

ALERTE CITOYENS : INSCRIVEZ-VOUS !

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune s'est dotée d'un nouvel outil - Alerte Citoyens - permettant d'informer et d'alerter la population rapidement et en toute simplicité.

LE PCS, C'EST QUOI ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil qui a pour but de prévoir l'organisation à mettre en place pour préserver la sécurité des habitant-e-s, des biens et la sauvegarde de l'environnement face à un événement considéré à risque. Il permet de prévoir l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien des populations et d'appuyer l'action des services de secours.

Inondation, canicule, travaux, festivités et santé publique sont autant de situations que la commune et donc les habitant-e-s peuvent rencontrer. **Comment alerter la population de façon simple et rapide ? En envoyant un SMS, un message vocal ou un mail de manière ciblée et localisée ! Et c'est ce que permet le dispositif Alerte Citoyens.**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il suffit de se connecter sur www.nort-sur-erdre.fr et de renseigner le formulaire en précisant ce que vous souhaitez recevoir :

- Sécurité et risques divers (tempêtes, canicule)
- Vie de la commune (formalités, cérémonies, conseil municipal)
- Circulation, stationnement et travaux
- Vie scolaire et accueil de loisirs
- Animation Jeunesse
- Vie associative

L'inscription et la réception des SMS ou des mails sont gratuites.

PLAQUETTES ENFANCE ET MÉDIATHÈQUE

En raison du contexte, certaines plaquettes ne paraîtront pas au premier semestre.

Animations vacances

La plaquette des vacances d'hiver a été transmise par mail aux familles et est disponible sur : www.nort-sur-erdre.fr

Médiathèque

Afin de vous tenir informé-e-s des animations, la médiathèque Andrée-Chedid met en place une newsletter mensuelle. Abonnez-vous sur place auprès de l'équipe ou par mail mediatheque@nort-sur-erdre.fr

NUMÉRIQUE : PENSEZ AUX LISEUSES !

La médiathèque Andrée-Chedid propose quatre liseuses déjà chargées de plus de 2000 livres numériques (ebooks) libres de droits. Elles sont empruntables sur demande à l'accueil. Vous avez également accès à plus de 200 ebooks disponibles sur le portail de la médiathèque : www.livreetlecture-cceg.net/nort-sur-erdre.

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Vous souhaitez une présentation ou une aide pour utiliser une liseuse ? Venez rencontrer l'équipe de la médiathèque lors des permanences numériques, chaque vendredi de 17h à 19h. Pas besoin de prendre rendez-vous.



ÉVOLUTION DES MISSIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme Erdre Canal Forêt a obtenu son classement préfectoral en catégorie II.

Ouvrant sur les territoires des communautés de communes d'Erdre et Gesvres, de la région de Blain et de Nozay, l'office de tourisme bénéficie, par ce classement, de la reconnaissance d'un travail de fond mené par l'équipe Erdre Canal Forêt, Marjorie, Noémie, Valérie, Marie et Florence, et sa directrice, Aurore Benel.

UN RÔLE FÉDÉRATEUR

L'obtention du classement de catégorie II est conditionnée à une grille de critères. L'office de tourisme a su développer une politique de qualité de services auprès de ses visiteurs ainsi qu'un rôle fédérateur auprès des acteurs touristiques du territoire. Il répond ainsi à une vingtaine de critères, parmi lesquels le développement d'une stratégie touristique dans les domaines suivants :

- La politique d'accueil avec une ouverture d'au moins 180 jours par an
- L'animation du réseau des acteurs touristiques avec un accompagnement

dans la transition numérique et une assistance aux porteurs de projet

- Des actions de sensibilisation des touristes et acteurs touristiques en matière de protection de l'environnement et de développement durable
- L'amélioration de l'offre grâce au classement des hébergements et à la diffusion des marques touristiques.



ERASMUS+

Les projets Erasmus+ du lycée Saint-Martin et du collège Saint-Michel ont été retenus par la commission européenne. Ce sont 21 élèves de seconde et 18 élèves de 5^{ème} qui participeront à ces projets.

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

C'est le thème retenu pour les lycéens en partenariat des élèves islandais, espagnols, polonais, allemands et grecs. Les voyages, prévus sur les deux prochaines années, sont attendus impatiemment par les élèves qui travaillent sur des thématiques telles que les droits d'auteur et la propriété intellectuelle sur internet, le respect des données personnelles...

LA PROGRAMMATION ET LE CODAGE

Les élèves de 5^{ème} travailleront ce thème avec cinq pays partenaires : la Slovénie, la République Tchèque, la Turquie, les Pays Bas et le Portugal. Les premières rencontres sont organisées par visioconférence en raison du contexte sanitaire.

Portes ouvertes

Le lycée général et technologique Saint-Martin et le lycée professionnel de l'Erdre ouvriront leurs portes samedi 20 mars de 9h à 13h - 02 40 72 49 49 - www.ec-erdre.fr



PETITE VILLE DE DEMAIN

La commune a été retenue pour le programme "Petites villes de demain" permettant de mobiliser des moyens au service du développement des projets structurants de territoire.

Le programme "Petites villes de demain" cible les communes de moins de 20 000 habitant-e-s dont les fonctions de centralité sont essentielles à la population du bassin de vie.

CONCRÉTISER LES PROJETS

Ce dispositif donne davantage de moyens pour concrétiser les projets communaux grâce à :

- un accès au réseau des "petites villes de demain"
- un support en ingénierie pour la mise en œuvre du projet de territoire
- un accompagnement sur des mesures thématiques telles que l'habitat, les commerces, le cadre de vie, l'implication des habitant.e.s.

L'accompagnement peut se décliner sur une période pouvant aller jusqu'à 6 ans.

En premier lieu, la collectivité peut bénéficier du recrutement d'un-e chargé-e de mission pour mettre en œuvre le projet de territoire.

QUELS SONT LES PROJETS NORTAIS ?

Depuis plusieurs années, la commune a engagé des actions pour soutenir un centre-ville actif : aménagements autour du port, aménagements de voirie pour sécuriser les déplacements, développement d'un réseau de liaisons douces, soutien aux commerçants.

De nouveaux projets, dont vous avez connaissance, viennent conforter ces actions, à savoir la construction du futur cinéma, la poursuite des aménagements autour du port avec la valorisation des archeries ou encore la liaison des rives de l'Erdre par une nouvelle passerelle. La rénovation de l'hypercentre - place de l'église, square Sixmilebridge - fera également l'objet d'une réflexion dans le cadre de ce programme.

Vous êtes au cœur de la ville et vous associer dans la démarche, par la participation citoyenne, permettra de présenter les projets, d'en expliquer les étapes et de partager des réflexions autour de ces projets.

Comment la commune a-t-elle été choisie ?

L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), désignée par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, devait identifier les communes rurales dont les commerces, services et équipements sont fréquentés par les habitant-e-s des communes voisines et qui disposent de projets pour soutenir la vitalité du territoire.

Tenant compte des spécificités locales, 24 communes de Loire-Atlantique ont été sélectionnées.

COLLÈGE PUBLIC

Le Département a entièrement reconstruit le collège public pour un montant de 18,5 millions d'euros. Le nouvel établissement qui porte le nom d'Isabelle Autissier a ouvert ses portes à la dernière rentrée.

Agrandissement

Des travaux d'extension, qui concernent un passage de 24 à 28 espaces d'enseignement pour environ 840 élèves, sont engagés. Le Département a étudié la possibilité de créer quatre nouvelles salles de classe, deux en rez-de-chaussée et deux au premier étage, dans le prolongement du bâtiment principal.

Le restaurant scolaire, ouvert quant à lui depuis septembre 2014, sera également agrandi. Les travaux, qui ont débuté le mois dernier, se poursuivront jusqu'à cet été.

Inauguration

En raison du contexte, l'inauguration du collège, prévue initialement au mois de novembre, a dû être reportée à une date encore inconnue.





LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

120 associations participent au dynamisme local. Leur engagement est soutenu par le service municipal vie associative qui apporte une aide administrative et logistique.



Carlos McErlain
Conseiller délégué à la
vie associative
et aux jumelages

Forte de son tissu associatif, attractif et dynamique, la commune compte près de 120 associations. Une richesse de coopération et d'esprit d'initiative allant du secteur culturel (28 associations) au secteur sportif (37), en passant par des activités à vocation sociale (29), aux pratiques scolaires (16), environnementales et autres (10).

UN SOUTIEN ADMINISTRATIF ET ÉVÉNEMENTIEL

Près de 100 manifestations sont organisées chaque année : vide-greniers, lotos, fêtes de villages, rencontres sportives, compétitions... mais aussi la fête de la musique, les Rendez-vous de l'Erdre, le Forum des associations. Le service vie associative, géré par Carole Frémont avec l'appui de Denis Racine, apporte son soutien aux événements en proposant une aide administrative (instruction des dossiers) et logistique (coordination technique) en lien avec les autres services municipaux et les instances préfectorales.

Les demandes, quotidiennes, concernent la réservation des administrés, des organismes publics et des associations. Il faut veiller à interagir en direct avec l'équipe municipale et les services pour réguler et accompagner les demandes de chaque interlocuteur.

Le service est aussi l'interface pour les demandes de subventions, dont l'enveloppe s'élève à 103 244 € pour l'exercice 2020, pour 97 dossiers reçus. La politique d'attribution se base sur les effectifs de chaque association et encourage le développement des activités pour les plus jeunes et pour les jeunes compétiteurs.

UN APPORT LOGISTIQUE

Des moyens sont mis en œuvre pour garantir au mieux le développement des activités associatives.

L'ouverture d'un nouveau complexe sportif permettra d'étoffer les activités sportives. Le service vie associative planifie et gère 55 plannings pour coordonner l'activité des associations, des organismes publics et des établissements scolaires.

Cette année aura été perturbée par la situation sanitaire ; ce qui a conduit à de nombreux ajustements : annulations, reports, repenser l'organisation des événements et les pratiques associatives... Malgré le contexte, le service garde le cap de retrouver une vie sociale prochainement et l'équipe tient à souligner l'endurance respectable de chaque représentant-e du tissu associatif.



3 questions à l'équipe de Nort Associations Isabelle Le Galleze - Sandrine Komendackj Dominique Feiss (Président) et Bruno Gasc (Trésorier)

Pouvez-vous nous présenter Nort Associations ?

Nous sommes une association au bénéfice des autres associations. Créée en 1999, notre rôle est d'apporter un soutien à l'administratif, à la coordination et à la logistique des associations. À ce jour, 56 associations sont adhérentes. Pour 14 d'entre elles, Isabelle et Sandrine - salariées - assurent le suivi administratif : établissement des contrats, traitement de

la masse salariale et gestion des démarches administratives.

Quels sont les impacts de la situation sanitaire sur le tissu associatif ?

La crise limite considérablement l'activité des associations. De la même manière, nous avons dû repenser l'organisation du Forum des Associations en extérieur ; ce qui a donné des idées. Dans ce contexte, la mission de Nort Associations prend tout son sens car nous sommes fortement sollicités notamment sur la question de l'activité partielle des associations employeuses.

Quelle est l'actualité de votre association ?

L'ouverture du Relais Petite Enfance et du Pôle d'Accompagnement Solidaire a permis de libérer les bureaux de la salle Nord. Mi-février, nous nous y installerons, offrant la possibilité de mettre des bureaux à disposition des associations. Aussi avec l'accès à la salle de réunion, nous souhaiterions organiser des formations : rôle du président, gestion de la trésorerie. C'était programmé en 2020 mais nous avons dû reporter cette proposition.

LE DEVENIR DE LA SALLE NORD

À partir de la mi-février, les locaux, situés rue de la Fraternité, seront occupés par Nort Associations (cf. encadré) qui sera également chargée de gérer le planning de la salle Nord et des bureaux attenants. Cette délégation fera l'objet d'une convention entre l'association et la commune.

Cette mise à disposition permet à l'association d'être plus autonome et de proposer ces bureaux selon les besoins exprimés par les associations pour recevoir du public. Quant à la salle Nord, des réunions, des assemblées générales ou des formations pourront y être organisées.



3 questions à Vincent Renou et Christophe Courtois Présidents du NAC Omnisports

Comment est né le NAC Omnisports ?

Les statuts de l'association ont été déposés le 22 février 1950 après une difficile défaite des trois clubs de foot nortais. Cinq joueurs sont allés rencontrer M. Gaston Delpirou, 1^{er} adjoint de l'époque, pour lui proposer la création du Nort Athlétic Club. L'association a donc plus de 70 ans. Aujourd'hui, elle regroupe les 25 disciplines sportives proposées aux Nortais-e.s.

Quel est votre rôle auprès des associations sportives ?

Le NAC Omnisports compte un Conseil d'Administration constitué de deux représentant-e-s de chaque section. Nous sommes l'interlocuteur référent entre la mairie et les bureaux de chaque association sportive. De cette manière, nous pouvons centraliser et mutualiser les demandes et prévoir des aménagements profitant au plus grand nombre. Nous proposons aussi du matériel à la location et pouvons apporter une aide au démarrage de la section.

Quelles sont les incidences du contexte sanitaire actuel ?

Cette année a été très particulière, perturbant les entraînements, annulant les compétitions et obligeant les associations à repenser leur organisation. Le bilan financier est pour autant positif ; ce qui signifie que la trésorerie des associations est saine. Seules deux d'entre elles rencontrent des difficultés. Nous nous devons de rester attentifs aux associations car le lien social tissé avec la population est essentiel.

LAC : UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'association LAC (Loisirs Amitié Convivialité) est heureuse de vous présenter son nouveau site internet, un travail réalisé avec l'objectif d'assurer une communication permanente auprès de ses adhérent-e-s et des Nortais-e-s.

Le LAC est un lieu de rencontres, d'échanges et de joie de vivre, ouvert à tou-t-es et à tous les âges.

www.loisirs-amitie-convivialite.fr



NACLT BASKET

Le NACLT vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2021. L'association est heureuse de retrouver ses jeunes licencié-e-s au mois de janvier et espère pouvoir retrouver les moments conviviaux qui rythment la vie du club : tournoi jeunes, soirée danse, loto, camp de vacances.

Le NACLT reste mobilisé avec l'ensemble des acteurs locaux pour que le basket poursuive sa belle aventure et ne manquera pas de fêter ses 50 ans dès que la situation le permettra.

secretariat.naclt@gmail.com



BIEN ÊTRE SOLIDAIRE ERDRE ET GESVRES

L'association se veut solidaire pour permettre l'accès au bien-être alternatif aux personnes et familles à faibles revenus.

Bien Être Solidaire Erdre et Gesvres concerne les habitants des douze communes d'Erdre et Gesvres ayant un quotient familial inférieur ou égal à 700 €.

UN PLANNING DES ACTIVITÉS

Un planning mensuel des différentes activités est affiché dans les points d'accueil des services sociaux et municipaux.

DES PRESTATIONS AU CHOIX

Du nourrisson au senior, l'association propose un choix de prestations comme la sophrologie, la réflexologie, la musicothérapie, l'art thérapie, le yoga, le Qi gong/Tai Chi, la naturopathie, le shiatsu, l'automassage, le massage bien être, la kinésiologie-brain gym, PNL autour des émotions, des ateliers massages parents-enfants, parents-bébés, le portage bébé, futurs parents à la découverte de bébé à venir... avec des praticien-ne-s diplômé-e-s et en activité prêt-e-s à vous faire bénéficier de leur savoir-faire.

Les prestations, en individuel ou en collectif, sont proposées à prix réduits en fonction de votre quotient familial (maximum 7 €). Vous pouvez également soutenir l'association en devenant adhérent-e pour un montant de 10 €.

07 81 04 32 27

bienetresolidaire.asso@gmail.com

POLYGLOTTE

Kid's Club pour les enfants à partir de 6 ans, stage en anglais les 22-23-24 février avec Adina, formatrice anglaise : session de 9h15 à 10h45 pour les enfants de 6-7 ans et 11h à 12h30 pour les 8-10 ans. Nombre de places limité à 6 enfants maxi.

02 40 72 12 71

2 Bis Place du Champ de Foire

contact@centre-polyglotte.eu

www.centre-polyglotte.eu





LES JARDINS D'AVENIR : PANIERS DE LÉGUMES BIO

Circuits courts, économie sociale et solidaire, réinsertion professionnelle ; telles sont les valeurs portées par l'Ancre, association de réinsertion professionnelle nortaise.

Dans sa démarche de remobilisation des demandeurs d'emploi, l'Ancre anime un chantier d'insertion professionnelle en maraîchage biologique : Les Jardins d'Avenir.

DES LÉGUMES AU GOÛT DE SOLIDARITÉ

"Les Jardins d'Avenir" offrent un contrat à une dizaine de jardiniers accompagnés par deux encadrants technique et pédagogique

ainsi qu'une conseillère en insertion professionnelle.

La production de légumes biologiques des Jardins d'Avenir est vendue sous forme de paniers livrés chaque vendredi au parc de La Garenne.

07 68 00 41 23
lesjardinsdavenir44@yahoo.fr

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Le Groupe d'entraide Mutuelle - GEM - a emménagé au mois d'octobre dans un nouveau local situé en plein centre-ville.

La maison, nouveau lieu d'accueil de l'association, a été investie et aménagée par les adhérent-e-s en plusieurs espaces : une salle de jeux/réunion/atelier, un salon détente, une cuisine, un bureau et une terrasse.

UN LIEU DE VIE RAPIDEMENT INVESTI

Les adhérent-e-s ont bien pris leurs marques au sein de ces différents espaces : "On est bien dans le local, un peu plus grand que l'autre" (Corinne) ; "Je me sens très bien

dans le nouveau local avec ses différentes pièces" (Steve) ; "Je me suis sentie à l'aise dès mon arrivée" (Cindy). L'association espère vivement pouvoir inaugurer ce nouveau lieu de vie courant 2021.

LE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

Le GEM est resté ouvert pendant le deuxième confinement, en limitant l'accueil à cinq personnes en simultané au sein du local, sur inscription, et continue à accueillir de nouvelles personnes sur rendez-vous. L'association accueille les personnes isolées et/ou en souffrance psychique, pour des temps de loisirs et de rencontre. Le local est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

3 rue de l'Eglise
09 52 63 44 94



REPAIR' LUDIQUE

L'association des Petits Ruisseaux est heureuse de vous retrouver avec un nouveau rendez-vous : le "Repair' Ludique" dimanche 7 février de 14h à 18h à la salle des Loisirs.

Retrouvez les animations habituelles des Dimanches Ludiques et découvrez un nouveau service : le Repair Café. Le Repair' Ludique est un événement 2-en-1 qui vous invite à éviter le gâchis en vous amusant !

QU'EST-CE QU'UN REPAIR CAFÉ ?

Ce nouveau rendez-vous propose de rencontrer des bricoleurs bénévoles qui vous aideront à remettre en état de marche toutes sortes d'objets.

Les objectifs de cette démarche sont multiples : réduire nos déchets, transmettre des connaissances et venir en aide aux ménages ayant peu de moyens financiers, et bien sûr créer du lien entre les Nortais.e.s.

06 63 66 48 28
lp.ruisseaux44@gmail.com





1 COMPOSTEUR À 20 €

Avec l'opération "1 formation / 1 composteur à 20 €", la communauté de communes offre la possibilité de vous équiper d'un composteur et de vous donner les informations pour débiter la pratique du compostage ou répondre à vos interrogations si vous le pratiquez déjà.

COMMENT ?

La participation à la formation est indispensable pour bénéficier du composteur. L'inscription se fait sur www.cceg.fr.

La formation a lieu principalement à Grandchamp des Fontaines, le 4^{ème} mercredi de chaque mois, à 18h30 ou à 20h. D'autres lieux pourront être proposés.

QUEL COMPOSTEUR ?

Le composteur, remis à l'issue de la formation, est un composteur en bois de 400 L. Il sera facturé à 20 € sur la prochaine facture de redevance.

POURQUOI COMPOSTER ?

Les déchets organiques de cuisine ou du jardin représentent 1/3 des ordures ménagères. Ces déchets sont enfouis lorsqu'ils sont collectés avec les ordures ménagères alors qu'ils peuvent être valorisés grâce au compostage. En suivant des règles simples, le compostage consiste à reproduire le cycle de la nature et permet aussi d'enrichir votre sol.



DÉCHETS : SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis début janvier, le tri des emballages est plus simple pour les habitant-e-s d'Erdre et Gesvres. Plus de questions à se poser, tous les emballages pourront être triés. De nouvelles consignes qui s'accompagnent d'un changement de jour et d'horaires de collecte sur la plupart des communes.

Les habitant-e-s pourront déposer dans leur contenant de tri habituel, non seulement les bouteilles et flacons en plastique, aux côtés des emballages en métal et en carton, mais aussi tous les emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène, films).

Ces nouvelles consignes de tri répondent à la fois à la loi qui entend simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets sur tout le territoire national, mais aussi aux ambitions de la communauté de communes à travers sa politique de développement durable.

MODIFICATION DES JOURS ET DES HORAIRES DE COLLECTE

Circuit de collecte optimisé, jour de collecte modifié ! Les circuits de collecte nécessitent en effet d'être rééquilibrés du fait de ces changements de consignes de tri et de l'augmentation de la population sur le territoire. Le jour de collecte et les horaires ont changé dans la plupart des secteurs depuis début janvier.

À Nort-sur-Erdre, la collecte se fait le mercredi, en semaines paires ou impaires, en fonction de votre secteur d'habitation. Vous pouvez vous référer au calendrier reçu fin décembre.

Dans tous les cas, un prérequis demeure indispensable : il importe dans chaque maison de bien trier et de sortir ses sacs jaunes et son bac d'ordures ménagères la veille au soir.

MODERNISATION DES CENTRES DE TRI

L'extension des consignes du tri exige des centres de tri avec plus de place et aussi plus de technologie, afin qu'ils puissent recevoir et

séparer par matière les nouveaux emballages. Sur ces critères, le centre de tri de Treffieux, avec une capacité de 1400 t/an, ne peut désormais plus absorber les nouveaux et nombreux emballages.

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, auquel la communauté de communes adhère pour le traitement de tous ses déchets, s'est donc associé au projet de centre de tri interdépartemental UNITRI, qui va pouvoir trier 43 000 t/an d'emballages provenant d'un million d'habitants du Maine et Loire, des Deux-Sèvres, de la Vendée, et de la Loire-Atlantique. UNITRI, au centre de ce territoire, ouvrira en 2023. En attendant, les emballages seront triés dans le centre de tri de Kerval Centre Armor à Ploufragan (22).

www.cceg.fr - dechets@cceg.fr
02 28 02 28 10





LA TOMBLEHOUX



LOCALISATION

Le village de La Tomblehoux se situe au sud de la commune entre l'Erdre et les Marais de Blanche Noë.

NOMBRE D'HABITANTS

Le village compte 17 habitations composées de familles avec des enfants et quelques retraités. La plupart des riverains travaillent à Nort-sur-Erdre ou sur les communes voisines.

PARTICULARITÉ

La proximité de l'Erdre offre un cadre de vie très plaisant ainsi que de beaux paysages à chaque saison.

Poursuivons la présentation des villages. Ce mois-ci, cap au sud avec le village de La Tomblehoux. Gwénaëlle Bernardeau nous explique pourquoi il fait bon vivre dans ce village, au calme de l'Erdre.



Gwénaëlle Bernardeau et sa fille Luna

Pouvez-vous présenter le village de La Tomblehoux ?

La Tomblehoux est un village très agréable, situé au bord de l'Erdre, à proximité de La Gâtine et de La Poupinière, ce qui forme une boucle. Avec mon mari, nous y sommes installés depuis quatre ans. Nous recherchions une maison au calme, dans un village. L'accueil chaleureux que nous avons reçu nous a permis de nous y sentir bien immédiatement. Il y a une bonne entente et une solidarité entre voisin-e-s, par exemple pour récupérer les enfants à la descente du car scolaire. C'est rassurant.

Existe-t-il des temps de convivialité qui réunissent les riverains ?

Tous les ans, nous procédons à l'élection d'un maire et d'une mairesse du village qui ont la responsabilité d'organiser la fête du

village. Elle n'a pas pu avoir lieu en 2020 mais nous espérons qu'elle se tiendra en 2021 car c'est une belle occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître ; c'est ce qui permet aussi d'entretenir cette bonne entente. Nous avons également un groupe de discussion Messenger pour échanger entre nous.

Selon vous, qu'est-ce qui permettrait de créer du lien et de rapprocher village et centre-ville ?

L'Erdre est un point commun entre le centre-ville et plusieurs villages. Les Jeudis du Port ou Les Rendez-vous de l'Erdre pourraient proposer des concerts excentrés et tisser un lien entre les villages.

Sur l'aspect fonctionnel, et dans un contexte de télétravail, il serait important de déployer la fibre dans les villages. La qualité du réseau internet mérite d'être nettement améliorée.

Enfin, le circuit de transport scolaire pourrait être optimisé pour améliorer la desserte notamment pour les lycéen-ne-s.

Dans le prochain numéro, vous retrouverez le village de Languin.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Membres de la majorité

LA RECONNAISSANCE COMME "PETITE VILLE DE DEMAIN"

Nort-sur-Erdre a été sélectionnée par l'État pour intégrer le programme Petites villes de demain.

Ce dispositif s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants qui contribuent à l'attractivité des bassins de vie. Ces villes bénéficieront de moyens financiers et d'une mise en réseau des acteurs engagés dans la revitalisation pour réaliser de nouveaux équipements, rénover l'habitat, améliorer l'urbanisme et maintenir et développer les commerces de proximité...

Le Ministère de la Cohésion des territoires a demandé à l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) de lister les villes qui rayonnent et exercent des fonctions de centralité : accès aux services, aux commerces,

aux activités économiques, événementielles, culturelles, à la santé... Ce programme concerne 1 000 villes en France, dont 103 dans la région Pays de la Loire, 24 en Loire-Atlantique et une dans la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres : Nort-sur-Erdre. Ce dispositif vient soutenir la réalisation de projets comme le cinéma, les aménagements autour du port, les liaisons douces, le soutien aux commerces... et par là même conforter l'offre de services et d'équipements. Ainsi, nous maintiendrons un centre-ville actif et une ville singulière : attractivité touristique et culturelle, maintien d'une agriculture dynamique et d'un cadre de vie de qualité. Pour réaliser ces projets, un(e) chargé(e) de mission "Petites Villes de demain" sera recruté(e) et intégré(e) au service gestion de l'espace et environnement de la ville.

Cette reconnaissance est une réelle satisfaction. Ces transformations, nous les ferons avec les Nortais(es) et la participation citoyenne sera organisée pour construire ensemble notre ville de demain.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Carlos MCERLAIN, Anne SAVARY, Didier LERAT, Nathalie CALVO, Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE, Frédéric COURTOIS, Hélène MONNIER, Emilien VARENNE, Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN, Aude FRÉDÉRICQUE, Xavier BARES, Gaëlle JOLY, Michel BROCHU, Joëlle DAVID

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Membres de l'opposition

CHÈRES NORTAISES, CHERS NORTAIS,

Nous vous souhaitons une année 2021 pleine d'espérance et de relations amicales et fraternelles. Nous espérons tous que cette crise sanitaire s'estompe rapidement et que nous puissions retrouver les liens familiaux et sociaux qui nous manquent tant. Que nous puissions mener à terme les projets que nous avons dû mettre entre parenthèses, retrouver la joie des rencontres associatives et des événements culturels qui font la force de notre commune.

En 2021, notre équipe aura à cœur de défendre les dossiers évoqués durant notre campagne municipale : consacrer un réel

budget à notre réseau routier (en incluant les chemins communaux), mettre l'accent sur le développement numérique, veiller à densifier notre habitat afin de protéger notre capital vert, adapter les moyens aux incivilités grandissantes, préserver notre territoire agricole, mettre en valeur le Patrimoine Nortais et enfin défendre l'intérêt général dans les actions communales.

Nous sommes quatre conseillers d'opposition sur un total de 29, mais notre détermination à défendre et à infléchir certains projets de l'équipe municipale reste intacte. Nous sommes présents à chaque conseil municipal et dans les commissions et notre participation

est active. Nous sommes à votre écoute sur les dossiers que vous voudriez nous soumettre. Notre local se situe boulevard Pasteur (porte à gauche en regardant la salle des loisirs) et nous reprenons nos permanences le samedi 9 janvier et les mois à suivre tous les premiers samedis de chaque mois.

nortavenir@gmail.com

Denys BOQUIEN, Marie-Noëlle PATERNOSTER, Philippe MAINTEROT, Isabelle CALENDREAU

NAISSANCES

- Maurice ROBIN PRETOT
- Tyméo GERGAUD
- Abigaëlle DUPONT

DÉCÈS

- Brigitte ISQUIERDO, 64 ans
- Louis LE MÉLÉDO, 100 ans
- Yvette DROUIN, 93 ans
- Jean-Marc DELÉTANG, 77 ans
- Marcel FAUB, 87 ans

- Ghislaine CHATELIER, 69 ans
- Madeleine DENIEL, 91 ans
- Paul RENAUD, 84 ans
- Louis RIOCHET, 72 ans

SAISON CULTURELLE : DONNEZ VOTRE AVIS

Depuis une vingtaine d'années, l'équipe de Cap Nort propose une saison culturelle riche et variée, composée de théâtre, de danse, de musique, de cirque... Aujourd'hui, nous vous invitons à partager vos attentes sur cette programmation.

MIEUX COMPRENDRE VOS ATTENTES

Vous trouverez, en pages centrales de ce numéro, un questionnaire détachable concernant la saison culturelle de Cap Nort, vos habitudes et pratiques culturelles. Ce questionnaire a pour objectif de mieux vous connaître, de mieux cerner vos attentes et l'offre culturelle que vous souhaiteriez trouver à Cap Nort.



PAR COURRIER OU EN LIGNE

Que vous soyez abonné-e ou non, que vous assistiez à des spectacles à Cap Nort, régulièrement, de temps en temps ou pas du tout, votre avis nous intéresse ! Nous vous remercions pour les quelques minutes que vous prendrez pour compléter ce questionnaire.

Pour transmettre vos réponses :

- Par courrier : Mairie de Nort-sur-Erdre – Service culture – 30 rue Aristide Briand – 44390 Nort-sur-Erdre
- En déposant votre questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie
- En répondant en ligne grâce au formulaire sur www.nort-sur-erdre.fr

À LA DÉCOUVERTE DU LÉZARD VIVIPARE

Le marais de Blanche Noë est une zone humide riche et diversifiée où s'épanouissent une faune et flore spécifique des marais, dont le lézard vivipare.

DES REPTILES DANS LA VALLÉE

Dans notre région, les reptiles sont menacés par des facteurs aussi divers que l'urbanisation, la pollution, l'uniformisation des paysages ou le réchauffement climatique. Ces animaux si souvent décriés sont pourtant une source d'émerveillement, autant d'un point de vue biologique que visuel.

UNE SORTIE AVEC BRETAGNE VIVANTE

L'association Bretagne Vivante vous invite à une sortie nature pour en apprendre plus sur les reptiles, notamment le lézard vivipare, qui voit ici une des populations les plus importantes de la vallée de l'Erdre.

Inscription à l'accueil des services techniques au 02 51 12 00 74



Sortie gratuite sur inscription
Samedi 3 avril de 9h30 à 11h30

ÉVEIL SENSORIEL EN MUSIQUE

Le Relais Petite Enfance et la médiathèque Andrée-Chedid s'associent pour proposer un spectacle d'éveil aux enfants de 1 à 3 ans. Initialement prévu en 2020, "Lullaby Bylulla" accueillera les tout-petits les 24 et 25 mars.

UN SPECTACLE ENGAGÉ

"Lullaby Bylulla" est un spectacle que Virginie Brébion et Elodie Gallez ont voulu autant poétique qu'engagé. Avec cette création destinée au très jeune public, la compagnie Les Boîtes Sauvages sensibilise aux questions écologiques, du respect de l'autre, mais aussi de la création "upcyclée".

LE MOUVEMENT DANSÉ

Dans son décor créé à partir de matières recyclées, Lulla embarque les enfants dans ses explorations musicales, sonores et corporelles. Durant 20 minutes, la musique créée en temps réel, le mouvement dansé, les mots et les décors oniriques transportent les tout-petits dans un véritable voyage sensoriel.

Mercredi 24 et jeudi 25 mars
9h30 et 11h, Cap Nort.

Gratuit sur réservation (à partir du 8 mars) au 02 51 12 65 21.





*Cette nature est aussi
la vôtre. Feriez-vous
cela chez vous ?*

ENSEMBLE, RESPECTONS LA NATURE ET NOTRE CADRE DE VIE.

Abandonner ses déchets, quels qu'ils soient, sur la voie publique
est interdit et entraîne une amende forfaitaire.